

Merci de votre attention.

70

M. FRÉDÉRIC LABEL
COOP DU FAUBOURG À M'LASSE

LA PRÉSIDENTE :

75

Et j'invite maintenant, la Coopérative du Faubourg à la M'lasse avec Frédéric Label et il y a deux autres présentateurs qui vont l'accompagner.

80

Alors, je vous rappelle les règles, vous disposez d'une dizaine de minutes pour exposer votre opinion et ensuite nous, les commissaires, nous vous poserons quelques questions.

Alors, nous on est prêt quand vous êtes prêts. On vous écoute.

M. FRÉDÉRIC LABEL :

85

Bonsoir. Mon nom est Frédéric Label, je suis le président de la coopérative d'habitation du Faubourg à M'lasse, coopérative qui a été fondée il y a bientôt deux ans.

90

Donc, on a écrit un mémoire collectivement. Donc, tous les membres de la coopérative ont participé à la rédaction de ce petit mémoire-là. Donc, je vais vous le lire.

« Chers commissaires,

95

Le volet habitation du projet de PPU mentionne l'intention de l'administration municipale d'inclure sur le site de Radio-Canada un grand nombre de logements sociaux. Notre coopérative, la coopérative du Faubourg à M'lasse, a été fondée suite à la tenue d'une assemblée publique qui visait à recruter des membres fondateurs pour un projet de coopérative d'habitation sur le site de Radio-Canada.

100 L'invitation à cette assemblée ayant été envoyée aux centaines de demandeurs de logements sociaux figurant sur les listes du Groupe CDH et du Comité Logement Ville-Marie, notre coop a donc été initiée par le milieu.

105 De la centaine de demandeurs qui ont participé à cette première assemblée, près d'une vingtaine ont été retenus au terme de deux rencontres pour agir à titre de membres fondateurs, représentant à la fois des personnes seules et des familles.

110 Plus de 90% des 850 demandeurs de logements de la liste du comité logement Ville-Marie ont exprimé une préférence marquée et affirmée pour le mode d'organisation coopératif. Cet état de fait vient démontrer aux partenaires du milieu le désir de la communauté à former une coopérative d'habitation pour s'impliquer dans leur milieu.

115 Les efforts déployés par la population pour s'informer, s'organiser, se former et se mobiliser collectivement et démocratiquement témoignent bien de la volonté populaire de réinvestir ce site, d'où elle a été expropriée il y a maintenant 50 ans. Le nom de notre coopérative évoque d'ailleurs ce passé populaire que nous souhaitons raviver par cet exercice citoyen.

120 Nous demandons donc à ce que la Ville soit plus sensible au processus de sélection des projets de logements sociaux, notamment sur le site de Radio-Canada.

Nous sommes déçus que notre coopérative n'ait pas eu la chance d'être invitée à présenter son projet, alors qu'elle est enregistrée et que ses membres s'impliquent déjà.

125 Certains élus ont même signifié leur appui à de proches intervenants et à des membres de notre coopérative. Nous sommes confiants que pour la deuxième phase de développement du site de Radio-Canada, notre coopérative pourra être priorisée puisqu'elle est issue et portée par le milieu.

130 Nous demandons donc à l'administration municipale que la coopérative d'habitation du Faubourg à M'lasse soit le prochain projet de logement social retenu sur ce site, et ce, dès la seconde phase de développement.

135 Nous craignons que la mobilisation citoyenne s'essouffle si nous devons attendre de longues années avant que notre projet ne se réalise. Nous craignons également que la précarité des familles ne les amène à quitter Ville-Marie avant que notre projet ne puisse les accueillir.

Enfin, nous sommes avides de travailler avec l'ensemble des partenaires du milieu pour bâtir un milieu inclusif afin d'assurer un succès pérenne aux projets de grandes coopératives.

140 Les administrateurs de la coopérative du Faubourg à M'lasse.

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

145 Alors, merci beaucoup. C'est vraiment très clair et moi, je n'avais pas de questions. Est-ce que, Luba, tu as une question?

LA COMMISSAIRE :

150 Oui. Dans le mémoire et ce que vous venez de dire, vous parlez, vous demandez que la Ville soit plus sensible au processus de sélection des projets de logements sociaux.

155 Peut-être, vous pourriez expliquer un peu comment ça se fait et qu'est-ce que vous aimeriez voir pour le remplacer? Peut-être, finalement élaborer un peu ce point.

M. FRÉDÉRIC LABEL :

Pour remplacer quoi exactement?

160 **LA COMMISSAIRE :**

165 Bien, vous dites que vous aimeriez que la Ville soit plus sensible au processus de sélection des projets. Peut-être vous pourriez élaborer, expliquez un peu comment ça se fait actuellement, qu'est-ce que vous aimeriez comme processus?

M. FRÉDÉRIC LABEL :

170 Bien, c'est intéressant que vous le demandiez, parce que le processus lui-même des
projets n'est pas très clair pour aucun des intervenants impliqués dans tout ça. On a serré des
mains à une Table de quartier le printemps dernier puis on a eu l'appui de tous les partenaires
dans le développement. On a aussi l'appui de Robert Beaudry, un appui non équivoque à notre
projet.

175 C'est ça, on réalise qu'il existe, en fait que les différents types de logements sociaux qui
existent ne sont pas pris en considération dans le mode de sélection. Pour l'instant, on a
seulement retenu l'OSBL qui n'est pas un mode d'organisation démocratique. Alors que, comme
on vous dit, on a une liste de 850 demandeurs dont 90% au comité de logement Ville-Marie,
donc des gens qui fréquentent le quartier, connaissent le quartier, voudraient revenir dans le
quartier, même des descendants des familles d'expropriées. Il y a beaucoup de ces gens-là qui
180 ont affirmé qu'ils voulaient s'impliquer dans un projet de coopérative.

Donc, c'est ça, tout ce qui a été considéré et sans consulter les autres membres ou les
autres membres de cette espèce de collectif informel des acteurs qui voudraient développer du
logement social, c'est le groupe InterLoge qui a été retenu.

185 Donc, c'est ça, on souhaiterait que Mach soit plus sensible à ce qui représente être une
affirmation de la population à vouloir s'organiser dans les logements gérés par la collectivité puis
par le milieu.

190 **LA COMMISSAIRE :**

Alors, est-ce que c'est le Groupe Mach qui choisit les projets? Parce qu'il y a des
subventions provinciales, municipales dans tout ça. Mais est-ce que ça revient finalement au
promoteur de choisir?

195 **M. FRÉDÉRIC LABEL :**

Dans les termes, puis selon la loi, ce n'est pas au promoteur de choisir dans la vente du
terrain de Radio-Canada. Il y a une entente d'inclusion pour un pourcentage dans chaque phase

200 de développement du terrain. La vente était conditionnelle à la signature de cette entente de développement là, entre le Groupe Mach et le bureau de l'aménagement de la Ville de Montréal.

205 Puis c'est ça. Effectivement, on pense qu'il devrait y avoir un mécanisme pour que le promoteur soit mis au courant puis entrer en communication avec tous les gens qui affirment leur volonté de développer du logement social.

210 Parce que même, malgré plusieurs efforts puis l'appui de Robert Beaudry, comme je vous le disais, on a eu de la misère à rejoindre le promoteur lui-même qui semble, selon ce qui se passe, avoir une préférence marquée pour les OSBL.

215 On sait que c'est les fonctionnaires de la Ville de Montréal finalement qui finissent par pousser un projet ou un autre. On sait que c'est à ce niveau-là peut-être que ça se décide le plus. Sinon, on ne sait pas exactement comment les décisions sont prises. Je dois dire que ce n'est pas la plus grande transparence dans le processus actuellement.

220 **LA COMMISSAIRE :**

O.K. Merci.

225 **LA PRÉSIDENTE :**

Éric, est-ce que tu avais une question ou ça complétait?

230 **LE COMMISSAIRE :**

Non. Ça va pour moi, merci.

235 **LA PRÉSIDENTE :**

240 Bien, merci beaucoup, Monsieur Lebel, on a pris bonne note de tout ce que vous nous avez dit ce soir. Merci beaucoup.